



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 SEPTEMBRE 2026

Conseillers

Elus :

23

Sous la Présidence de M. Jean-Marc STEYDLI, Maire

Conseillers

en fonction :

23

Conseillers

Présents :

19

ETAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Marc STEYDLI, Maire

Mme SCHMIDT-TRINGLER Isabelle, M. JEHL Pascal, Mme CROVISIER Catherine, M. UHL Christophe, Mme LUTHRINGER Sandra, adjoints

Monsieur APELL Gérald - Madame DELAMESIERE Anaïs - Madame EHRHART Elisabeth - Madame HEIM Yvette – Monsieur KNOBLOCH Loic - Monsieur KOPP Eric – Madame REINBLLOT Perrine – Madame ROSER Sarah - Madame SCHMITT Manon - Madame SCHREIBER –VIOLAIN Marie - Monsieur STOECKEL Joël - Monsieur STUMPF Pascal – Madame THOMANN - BELDAME Sabrina

ETAIENT ABSENTS :

M. Rémy HEIM donne procuration à Mme Manon SCHMITT

Mme Katia SUHR EHRHART donne procuration à Mme Sabrina THOMANN - BELDAME

M. Mattéo GUYON donne procuration à Sarah ROSER

M. Claude Heinrich donne procuration à Pascal JEHL

3. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

3.1. Mise en place de l'application Intramuros

Mme Catherine CROVISIER informe le conseil municipal de l'intérêt de l'utilisation de l'application INTRA MUROS.

Cette application sert à connecter directement les mairies et associations avec les habitants pour suivre et participer à la vie locale. Elle leur donne accès à une communication au quotidien. Elle sera utilisée également comme support pour le site internet de la commune.

Il s'agit d'une communication « grand public », qui a été lancée le 31/08/2026. Le coût annuel pour l'application et les publications légales est de 1200 € / an. Alors que la panneau d'informations extérieur lumineux a un coût de 7000€ par an.

Accusé de réception en préfecture
067-216701961-20260922-7-AI
Date de mise en ligne : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

- **ADOpte** la mise en place de l'application INTRA MUROS.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision et tous les actes administratifs nécessaires à sa mise en œuvre.

Certifié conforme au registre

Hilsenheim, le 23/09/2026
Le Maire, Jean-Marc STEYDLI



La secrétaire de séance
Mme Yvette HEIM



Accusé de réception en préfecture
067-216701961-20260922-7-AI
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

